

POURQUOI CRÉER UNE AIRE PROTÉGÉE?

UNE FORÊT ANCIENNE EXCEPTIONNELLE

L'aire protégée abrite des centaines de bouleaux jaunes (merisiers) centenaires. Certains âgés de près de 450 ans, soit plus vieux que la fondation de la ville de Québec! Le bouleau jaune est l'arbre emblématique du Québec pour représenter l'attachement de la population envers les forêts.

UN POTENTIEL RÉCRÉOTOURISTIQUE INCROYABLE

Le potentiel récréotouristique de l'aire protégée est majeur: le sentier des Anciens, de près de 40km, traverse le territoire de part et d'autre et est utilisé depuis plusieurs centaines d'années. La rivière Cyriac attire aussi plusieurs adeptes de sports nautiques.

UN FILTRE NÉCESSAIRE À LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Alors que 80 % de la population (120 000 personnes) de la ville de Saguenay s'abreuve de l'eau qui transite dans le lac Kénogami, les rivières en amont situées dans le projet d'aire protégée ont besoin d'une meilleure protection. C'est pourquoi la création de l'aire protégée le long de la rivière aux Écorces est cruciale.

Les forêts jouent un rôle essentiel pour le cycle de l'eau en filtrant celle-ci. En 1990, New York a pris la décision de protéger le bassin versant de sa source d'eau potable pour assurer la pureté de celle-ci, préservant ainsi la qualité de l'eau pour près de 8,5 millions de personnes. Les experts évaluent que de protéger un bassin versant coûte 80% moins cher que de construire les infrastructures nécessaires traitement de son eau.

Sonja Behmel, géographe spécialisée en limnologie, s'inquiète de l'impact des coupes forestières sur la qualité de l'eau du lac Kénogami. Par précaution, nous devons prendre le temps de mesurer pleinement les impacts de ces coupes sur l'eau que la population boit, avant qu'il ne soit trop tard.

Il en va de notre santé et de notre argent public.



Photo aérienne des arbres centenaires au sud du lac Kénogami.

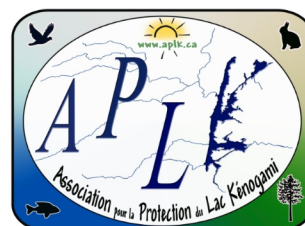
**POUR LÉGUER À NOS
ENFANTS UN TERRITOIRE
INESTIMABLE, DEMANDONS
UNE AIRE PROTÉGÉE.**

SIGNEZ LA PÉTITION!



POUR PLUS D'INFORMATIONS:

<https://aireprotegee.aplk.ca>
info@aplk.ca



UN.E.S POUR UNE AIRE PROTÉGÉE



AIRE PROTÉGÉE
du LAC KÉNOGAMI



1990

Début des travaux pour la création d'un parc régional au sud du lac Kénogami.

2004

Création de SOS Cyriac et début de la mobilisation pour protéger la forêt Cyriac. L'Action boréale et Richard Desjardins s'impliquent dans le dossier. Première demande officielle pour la création d'une aire protégée.

2007

L'APLK* fait une seconde demande officielle.

Augmentation du territoire ciblé pour une aire protégée au sud du lac kénogami.

2011

Troisième demande faite par l'APLK.

2012

La MRC du Fjord-du-Saguenay travaille sur la création du parc régional (2012-2014).

2013

Travaux de la CRÉ* et de la TRACA*. 650 formulaires déposés par les citoyen.ne.s en appui à l'aire protégée (2013-2014).

2014

La Ville de Saguenay adopte une première résolution en appui à la création de l'aire protégée.

2018

La Ville de Saguenay réitère son appui à la création de l'aire protégée.

2019

Le MELCC* envoie un courriel à la Ville de Saguenay expliquant que les coupes forestières dans une future aire protégée ne devraient pas être permises (21 janvier 2019).

Le MFFP* autorise des coupes forestières sur le territoire ciblé par le projet d'aire protégée, sous le faux prétexte de l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (2019-2022).

2022

La Ville de Saguenay va plus loin et exige la fin des coupes forestières dans l'aire protégée (mars 2022).

Encore aujourd'hui, après 18 ans, le dossier de l'aire protégée est bloqué au MFFP.



Michel Bergeron, président de l'APLK, réalise un test d'eau sur le Lac Kénogami.

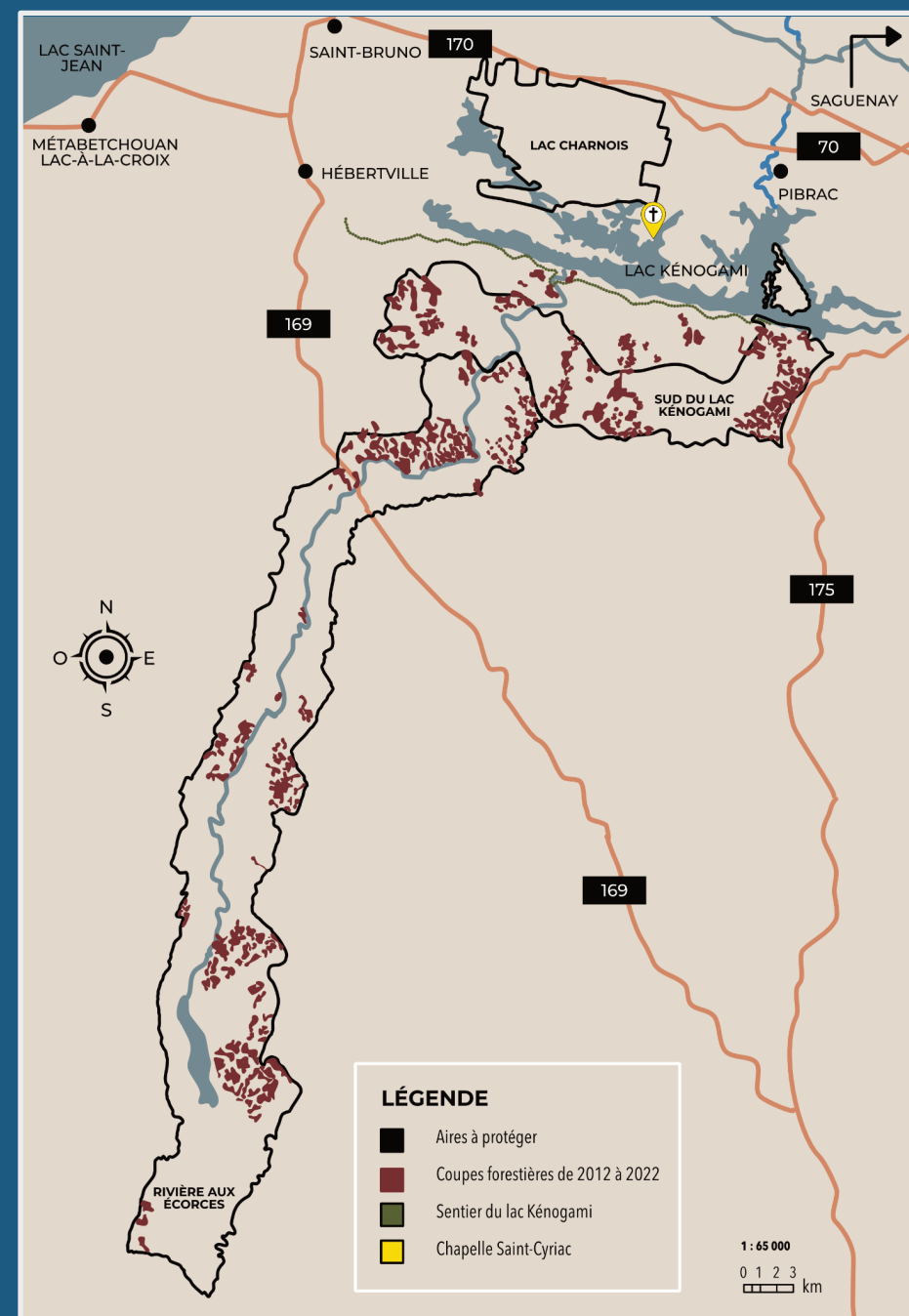


La chapelle Saint-Cyriac



- La biodiversité que nous retrouvons dans cette forêt est unique par son emplacement. Il est très rare de retrouver un tel milieu naturel autant au nord.
- Trois rivières traversent le territoire, soit la rivière aux Écorces, la rivière Pikauba et la rivière Cyriac.
- Le projet d'aire protégée inclut aussi une aire de protection pour le cerf de Virginie, où celui-ci se regroupe en hiver.
- Le paysage derrière la chapelle Saint-Cyriac est un panorama reconnu à travers la région.

Le sud du lac Kénogami, un territoire à préserver!



VRAI OU FAUX ?

Créer des aires protégées affecterait le potentiel de récolte forestière.

► **FAUX**

L'aire protégée au sud du lac Kénogami couvrirait moins de 1% de la superficie potentielle de récolte forestière de la région.

Créer une aire protégée mettrait une cloche de verre sur le territoire.

► **FAUX**

Il existe plusieurs types d'aires protégées, allant du parc national à la réserve faunique. Plusieurs types d'aires protégées permettent les activités comme la chasse, la pêche, les activités motorisées et autres activités de récréotourisme.

Protéger le territoire permet à une multitude d'entreprises et de personnes de l'utiliser sur une plus longue période.

En faisant des coupes forestières sans limite de territoire, le MFFP empêche toute autre utilisation durable du territoire.

GLOSSAIRE

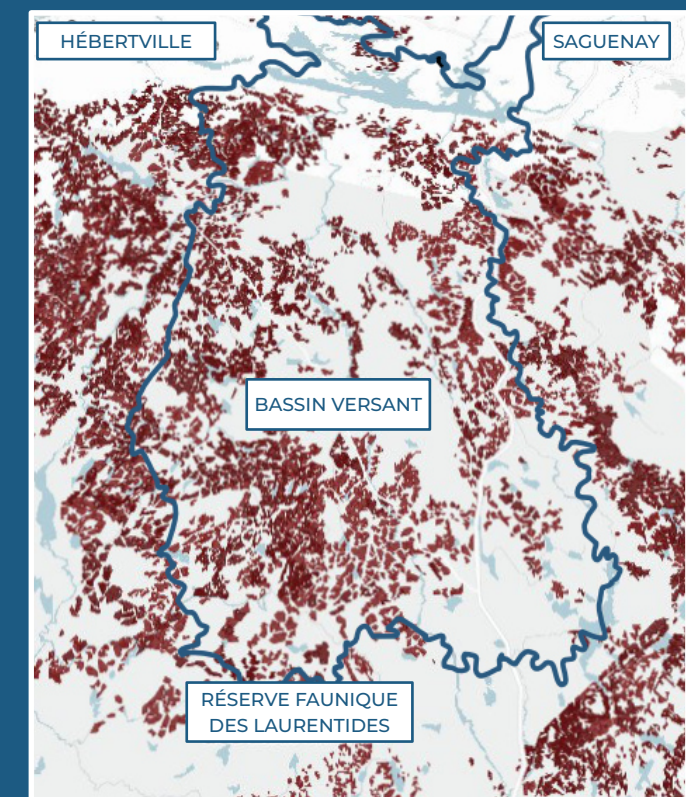
APLK: Association pour la protection du lac Kénogami

CRÉ: Conférence régionale des élus

TRACA: Table régionale de l'analyse de carence en aires protégées

MFFP: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

MELCC: Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



À gauche: Coupes forestières dans le bassin versant au sud du lac Kénogami (2000 à 2019).